Rappel de la règle du jeu

Attribuer les tickets à des décideurs politiques (hors ministres)

Laisser de côté les élus de la Région dans laquelle a lieu le Congrès

Pour des réalisations effectives ou en cours, pas pour des projets

Eviter les choix pouvant entraîner des polémiques techniques ou politiciennes

Privilégier les faits permettant des commentaires pédagogiques

Possibilité de décerner plusieurs tickets verts ou rouges

+ chapeau et accessits, ou amendes, blâmes, coups de bâton et bonnets d'âne
+ « ils l'ont échappé belle »

Pas de propositions de dernière minute

Accord nécessaire des associations concernées

Ticket vert

Grenoble Alpes Métropole, pour l'instauration courageuse du 30 km/h dans 43 communes (sur 49) de l'agglomération grenobloise (450 000 habitants), dans le cadre de l'opération "Métropole Apaisée". Cette mesure était fortement soutenue par l'ADTC de Grenoble et Rue de l'Avenir (FNAUT Infos 241).

- Christophe Ferrari, président PS de Grenoble Alpes Métropole,
- Yann Mongaburu, vice-président EELV délégué aux déplacements,
- Ludovic Bustos, vice-président PS délégué aux Espaces Publics et à la Voirie,
- Eric Piolle, maire EELV de Grenoble, ville-centre de la Métropole.

Le 30 km/h (le 50 km/h étant maintenu sur les grands axes) est une mesure d'avenir, mais elle se développe trop lentement en France.

Pas d'autre proposition de ticket vert… Pas lié aux TC

Une mesure difficilement acceptée par les automobilistes, donc à encourager.

Coup de chapeau

Le Mans Métropole, intercommunalité présidée par Jean-Claude Boulard (PS).

Cette collectivité à qui la FNAUT a déjà attribué un Ticket Vert en 2004 pour le lancement d'une première ligne de tramway dans une agglomération de moins de 200 000 habitants, a poursuivi avec détermination sa politique en mettant en place une deuxième ligne de tramway ainsi qu'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS Tempo) très fréquentée.

Tickets rouges

Jean-Pierre Masseret, ancien président PS du Conseil régional de Lorraine, a fait échouer, par son comportement irresponsable, le projet de gare TGV-TER de Vandières alors qu'il avait promis sa réalisation à maintes reprises et avait en mains tous les moyens nécessaires pour le faire aboutir.
+ blâme pour l'organisation d'une consultation bidon de la population, puis le refus d'un vote du Conseil régional
+ valable pour la majorité PS-PC

Hubert Falco, maire LR de Toulon déjà épinglé par la FNAUT en 2008. Cet élu immobiliste persiste depuis des années dans son hostilité obstinée et irrationnelle à un projet de tramway pourtant très bien adapté à la desserte de l'agglomération toulonnais et veut aujourd'hui imposer un bus à haut niveau de service (BHNS) de capacité très insuffisante.

Philippe Saurel, maire Divers Gauche de Montpellier et président de Montpellier-Méditerranée-Métropole.

Il a soutenu le doublement de l'A9 au droit de Montpellier, en cours d'achèvement, et exige encore de nombreux investissements routiers surdimensionnés : le contournement ouest de Montpellier (A750 Juvignac – Saint-Jean-de-Védas), le contournement est (Castelnau-A9), la déviation de l'ex-RN 113 à Baillargues, la LICOM (liaison intercommunale de l'ouest de Montpellier), le LIEN (liaison intercantonale d'évitement nord).

Il soutient activement le projet de gare TGV excentrée de La Mogère, positionnée stupidement très loin de la gare centrale de Montpellier - Saint-Roch desservie par les TER et les transports de proximité, ce qui allongera considérablement la durée des trajets des voyageurs quand elle sera desservie par la SNCF.

Il a reporté la réalisation de la ligne 5 de tramway de Montpellier malgré sa fréquentation prévue de près de 60 000 voyageurs/jour et son rôle potentiellement important dans la structuration de l'urbanisation en cours.

Chambéry Métropole et la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget

Ces deux intercommunalités, présidées respectivement par Xavier Dullin (LR) et Dominique Dord (LR), s'accordaient pour que les lignes de bus de Chambéry desservent les communes limitrophes situés sur l'agglomération d'Aix-les-Bains. Désormais, leurs réseaux sont exploités indépendamment.

Une ligne du réseau de Chambéry traversait la zone d'activités de Technolac et avait son terminus sur Aix-les-Bains : elle s'arrête dorénavant exactement au centre de Technolac, à la frontière des deux agglomérations ; les bus d'Aix-les-Bains passent au même arrêt mais avec une fréquence plus de deux fois inférieure, et les billetteries sont différentes. A son extrémité nord, la ligne desservait une zone commerciale située sur le territoire d'Aix-les-Bains : désormais, elle s'arrête 600 mètres plus au sud, sur le territoire de Chambéry.

Les bus ne desservent plus l'hypercentre de Chambéry.

L'offre de transport public a diminué de 18 % sur le territoire de Grand Lac.

Ils l'ont échappé belle !

Cécile Helle, maire PS d'Avignon, s'est opposée de manière totalement incompréhensible et irrationnelle au projet tramway de l'agglomération d'Avignon. Malgré cette opposition, la raison l'a finalement emporté au bénéfice des habitants : le projet initial de tramway a été adopté par le Grand Avignon, présidé par Jean Marc Roubaud (LR), il sera cependant réalisé en deux phases. A noter que les entreprises locales ont toujours soutenu le projet dont la réalisation renforcera l'attractivité économique de l'agglomération.

Jean-Paul Huchon, ancien président PS du Conseil régional d'Ile-de-France qui, sous la pression des écologistes EELV et avec le soutien du Premier ministre, a instauré le tarif unique du Pass Navigo sans se préoccuper du financement de cette mesure.

Un réseau noyau ? (ministère des transports, 1970 ; Guillaumat)

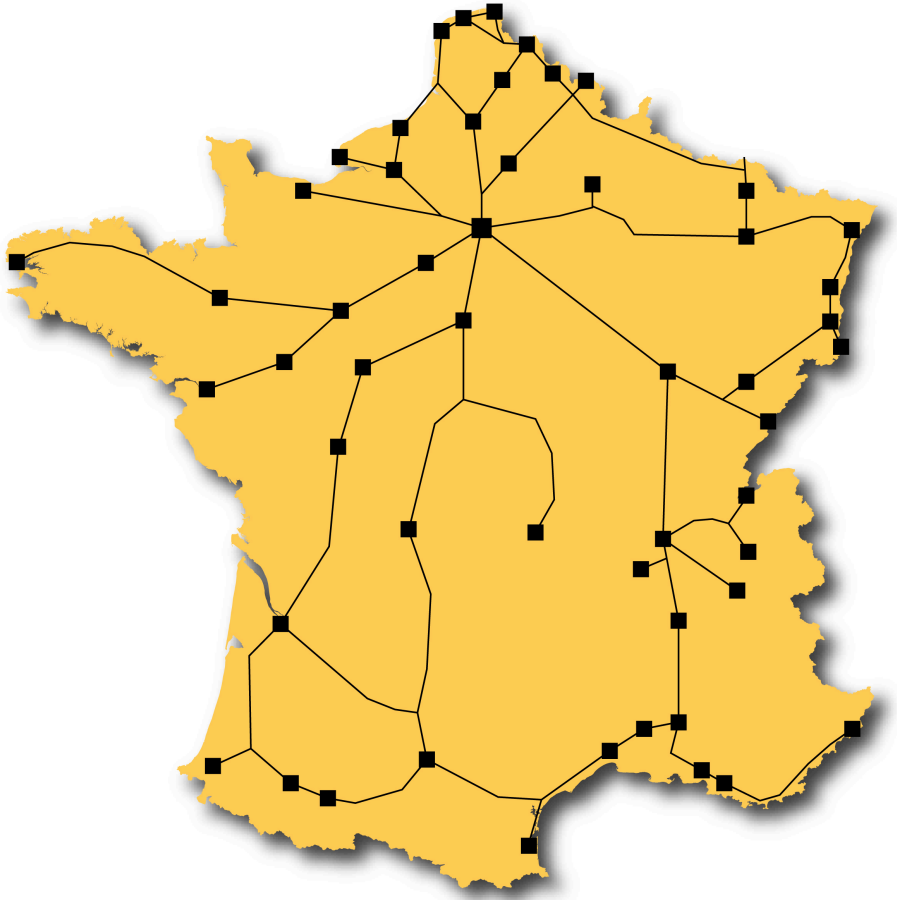

réseau essentiellement radial, desserte des seules métropoles

Lignes classiques
à moderniser en priorité
Claude JULLIEN
Indice C le 30 mars 2016

Le réseau des LGV
proposé par la FNAUT
Lille
Paris
Strasbourg
Rennes
Le Mans
Courtalain
Orléans
Mulhouse
Tours
Dijon
Nantes
Bourges
Saulieu
Poitiers
Limoges
Lyon
Chambéry
Clermont-Ferrand
Angoulême
Bordeaux
Captieux
Nîmes
Montpellier
Dax
Toulouse
Narbonne
Nice
Marseille
Toulon
Perpignan
Lignes en service ou en construction
Lignes à retenir
Barreaux de liaison proposés par la FNAUT
Lignes à réaliser ultérieurement
Document J.-F. Troin, FNAUT, mai 2013

2011
Calais
Lille
Caen
Rouen
Paris
Metz
Nancy
Strasbourg
Rennes
Nantes
Dijon
Besançon
Nevers
Poitiers
La Rochelle
Genève
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
Grenoble
Brive
Bordeaux
Montpellier
Toulouse
Nice
Marseille
Pau
Perpignan
ASF
Escota
Cofiroute
Arcour
APRR
Area
Adelac
A'liénor
CEVM
Sanef
SAPN
SFTRF
ATMB
Alis
Alicorne
Réseau non concédé

VENDÉE
A 83
Fontenay-le-Comte
DEUX-SÈVRES
Marans
Île de Ré
Niort
A 831
La Rochelle
CHARENTE-MARITIME
A 10
Rochefort
A 837
OF